

CCIG info

TROP DE PAPIERS EN LIBERTÉ ?
CAPTUREZ-LES !



DU COPIEUR À LA GED
devillard
T. 0848 912 912 www.devillard.ch

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Procédure de consultation

La CCIG refuse de soutenir le projet du Conseil fédéral sur les routes nationales. **Explications.**

PAGE 4

Mission économique

Une **délégation conduite par Pierre Maudet** est prévue à Beijing et à Hong Kong en septembre prochain.

PAGE 5

infoSPONSORS

La **technologie** induit des changements tant dans le domaine des assurances que dans celui des banques.

PAGE 7

Logement

Pénurie de logement : une issue est-elle possible ?

Depuis plus d'une génération, le marché du logement genevois est tendu. Un changement de législation et une simplification des mesures administratives permettraient cependant d'améliorer grandement la situation.

Résultante de la conjonction de divers facteurs, parmi lesquels un fort accroissement démographique et une sclérose galopante de la construction de nouveaux appartements, cette situation a engendré des effets pervers. La rareté se répercutant sur le prix, les loyers des logements changeant de locataire ont subi des pressions à la hausse et nombreux sont les habitants du canton qui se sont exilés par-delà la frontière, participant au mitage du territoire dans le Genevois français et à l'accroissement des mouvements pendulaires.

Compte tenu des développements immobiliers prévus dans le canton au cours des dix prochaines années et de la durée du processus de réalisation des options d'aménagement, la pénurie est appelée à perdurer. Il importe par conséquent de s'interroger sur le modèle de production des logements, afin de mettre en adéquation l'offre et la demande.

Un objectif incontournable : l'accroissement de l'offre

Il n'y aura pas de détente en l'absence d'une hausse significative de la production de logements et celle-ci ne se concrétisera qu'au travers d'un faisceau de mesures qui, mises en place de concert, auront l'effet escompté.

En premier lieu, la vision de l'aménagement ne peut plus se réduire à des plans localisés de quartiers (PLQ) « timbre-poste ». Les projets doivent s'inscrire dans un environnement plus large, permettant mixité et économie d'échelle. Pour d'évidentes raisons d'efficacité, l'Etat doit avant tout se concentrer sur les grands projets, au nombre de dix dans le canton. La question du sort à réserver aux très petits périmètres (beaucoup de temps investi par l'administration pour peu de logements construits) doit être posée. Une approche pragmatique de ces dossiers, en s'appuyant sur les compé-



Ce n'est que grâce à une augmentation de la production que la situation du marché du logement à Genève pourra être améliorée.

tences des acteurs de la construction, pourrait offrir une alternative très positive à l'obligation de contrôle accru de l'Etat.

Tous les acteurs de la construction doivent mettre sans retenue leurs forces dans la bataille. Or, la situation actuelle fait que les communes

rechignent souvent à s'engager dans des projets de développement en raison des coûts qui leur incomberont. Outre la viabilisation des terrains à bâtir (canalisation, voiries), elles auront aussi la charge de mettre à disposition de nombreux bâtiments publics (école, crèche, maison de quartier, etc.) sans disposer, pen-

dant plusieurs années, de rentrées fiscales supplémentaires. Une solution serait la constitution de syndicats d'économie mixte, public-privé, qui auraient pour mission de « préparer le terrain » et de le remettre, prêt à être construit, au promoteur (public ou privé) des bâtiments (voir encadré p. 3).

suite page 2



Une entreprise à votre service



www.harsch.ch

GENEVE
Tel. +4122 / 300 4 300
e-mail: harsch@harsch.ch

ZURICH
Tel. +4144 / 851 51 00
e-mail: harsch.zh@harsch.ch

BÂLE
Tel. +4161 / 411 56 17
e-mail: harsch.bs@harsch.ch

LAUSANNE
Tel. +4121 / 320 43 00
e-mail: harsch.vd@harsch.ch



PHILIPPE MEYER
membre de la Direction



TPG : le réseau zurichois au prix de celui de Katmandou ?

ÉDITORIAL

En acceptant l'initiative sur les TPG, les Genevois ont, d'une part, bloqué toute possibilité d'adaptation des tarifs au marché, puisqu'ils seront désormais fixés par le Grand Conseil et, d'autre part, choisi de renoncer à des recettes de 14 millions de francs par année, résultant de la baisse des tarifs. Ce manque à gagner devra être compensé soit par une augmentation des impôts, soit par une baisse des prestations de la régie publique. La hausse d'impôts étant exclue, où donc trouver des économies ?

La réduction des prestations, annoncée par les opposants à l'initiative – au rang desquels figurait la CCIG –, n'était pas un épouvantail. Les TPG ont confirmé, il y a peu, que quelque 150 postes de travail étaient menacés, que les fréquences allaient être réduites, voire que des lignes allaient être supprimées.

Les TPG seront donc les seuls transports publics de Suisse à réduire leur offre ces prochaines années. Les Genevois admirent le réseau zurichois, à juste titre. La CCIG est convaincue qu'un réseau de transport public performant fait partie des conditions cadre indispensables à l'attractivité économique d'une ville. Mais si les Genevois souhaitent un réseau à l'image de celui de Zurich, le vote du 18 mai dernier nous rapproche davantage de celui de Katmandou.

Le Grand Conseil, en fixant les tarifs des TPG, devra surmonter les populismes ambiants s'il veut offrir des améliorations au réseau dans le futur, qui n'iront de pair qu'avec des augmentations de tarifs. Car tout a un coût. Se déplacer également. CFF, transports publics zurichois ou lausannois, tous augmenteront leurs tarifs en fin d'année pour investir dans une progression de l'offre. Nous voulons croire que l'occasion peut encore être saisie d'optimiser le réseau et de le préparer à la mise en service du CEVA en 2019.

Si le Grand Conseil n'a pas la clairvoyance d'accepter un financement adéquat pour les TPG (augmentations tarifaires limitées, mais régulières), les prestations offertes à la population se détérioreront chaque année, inéluctablement.

Zurich ou Katmandou ? Les Genevois auront les transports publics qu'ils méritent.

suite de la page 1 ▶



L'aménagement du territoire bute notamment sur des procédures longues et compliquées.

Accélérer le processus

Enfin, il ne peut y avoir d'augmentation significative de l'offre de logements sans une accélération du processus d'élaboration des plans d'aménagement et du traitement des autorisations de construire.

S'agissant de l'aménagement, les plans directeurs de quartier (PDQ) deviennent parfaitement inutiles au vu de la durée de traitement des PLQ. Ces derniers reprennent le dossier de zéro et plusieurs années peuvent facilement s'écouler avant leur adoption. La prise en compte de la réalité foncière et économique du périmètre concerné est par ailleurs insuffisante, causant de fréquents échecs au moment de la mise en œuvre du plan.

Pour les autorisations de construire, la problématique a été identifiée comme prioritaire par l'Etat, qui a mis en place des objectifs de performance mesurables, s'agissant des délais de traitement. Il pourrait par ailleurs envisager, pour absorber les pics de demandes, d'externaliser

l'instruction de certaines demandes, à l'image de ce qui a été mis en place pour les expertises techniques de véhicules. Des consortiums de prestataires privés et professionnels pourraient traiter le dossier, la synthèse et l'autorisation restant de la compétence étatique.

Un changement de paradigme ?

L'acte de construire est complexe. Il importe dès lors que l'ensemble des acteurs tire à la même corde. Des difficultés récurrentes liées à la disponibilité foncière ou au financement des projets (infrastructures communes, délais d'immobilisation des capitaux) sont constatées. Imaginer un organe intermédiaire, facilitateur, notamment pour la mise à disposition de terrains constructibles – à l'image de la Fondation pour les terrains industriels, pour le secteur secondaire – pourrait permettre de réduire l'incertitude qui accompagne actuellement chaque projet.

De même, la définition des objectifs de la politique publique « loge-

ment » devrait laisser les coudées franches aux entrepreneurs. Or, actuellement, ceux-ci restent chaperonnés par l'Etat, qui s'immisce de manière déraisonnable dans le détail de plans financiers, là où la seule définition d'objectifs de surfaces de logement et de loyer, en laissant libre cours à l'inventivité des constructeurs, aurait d'excellents résultats pour un rapport qualité-prix supérieur. Une ouverture dans ce domaine tiendrait compte de la spécificité des bâtiments, mettrait en œuvre les nouvelles technologies de construction et ferait la promotion de nouvelles typologies adaptées à la demande.

Cadre ou carcan ?

Peu de temps après avoir pris la responsabilité du département de l'urbanisme, François Longchamp, à l'occasion de plusieurs discours, relevait avec effacement que plus de cent lois et règlements régissaient l'acte de construire à Genève. Un tel corpus législatif va au-delà du simple cadrage nécessaire, pour devenir

suite page 3 ▶

Pas encore membre ?

La CCIG a pour mission d'assurer une économie forte et de promouvoir ses membres. Avec plus de 2000 entreprises membres, de toutes tailles et tous secteurs, elle rassemble plus des trois quarts des emplois privés du canton. Indépendante de l'Etat, son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Si vous souhaitez bénéficier des services de la CCIG, devenez membre sans tarder ! www.ccig.ch – tél. 022 819 91 11.



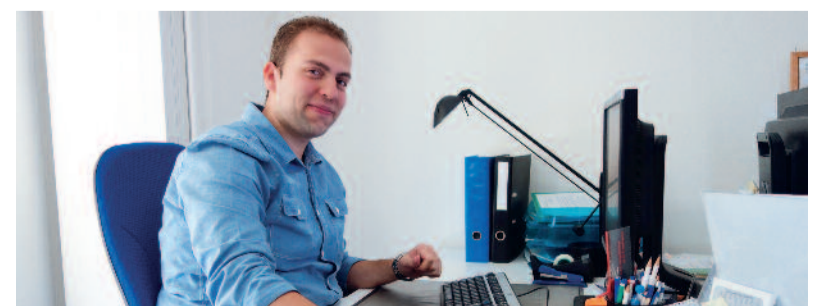
Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



La CCIG assure la relève

L'importance de la formation pour l'avenir des entreprises n'est plus à démontrer. Forte de cette conviction, la CCIG est une entreprise formatrice depuis une dizaine d'années.

Après nous avoir rejoints il y a trois ans, Pajtim Lutfija vient d'obtenir son CFC d'employé de commerce, profil élargi. Toutes nos félicitations pour ce titre amplement mérité !



Dans la foulée, la CCIG accueille cet été quatre étudiants de la Junior Entreprise Genève, qui auront l'oc-

casión de mettre en pratique leurs acquis sur le terrain au cours d'un stage de deux mois et demi. ■

un carcan au sein duquel il devient quasiment impossible de se mouvoir. Outre l'absence de fantaisie des bâtiments construits, engendrée par cette foison de contraintes, la multiplication des règles conduit à des coûts de réalisation inutilement élevés. Il est urgent de simplifier l'arsenal législatif, réglementaire et d'adapter les directives administratives afin d'accompagner les projets plutôt que les contraindre.

Et les rénovations ?

L'état d'entretien du parc immobilier locatif genevois est alarmant. Il souffre d'un retard patent et aucun indice ne laisse à penser qu'une inversion de cette tendance soit sur le point de s'amorcer.

Entreprendre des travaux de rénovations lourds sur un immeuble, s'il n'est pas possible de les rentabiliser, n'a aucun sens économique.

Or, à Genève, la loi sur les démolitions, transformations et rénovations (LDTR) fait primer l'objectif de maintien de loyers bas sur toute autre considération et n'autorise

des loyers après travaux que de CHF 3405.- la pièce, selon arrêté du Conseil d'Etat. A titre de comparaison, le prix à la pièce des logements d'utilité publique (LUP), en zone de développement, se situe aux environs de CHF 5000.- ...

Se pose également la problématique du gaspillage énergétique. 50 % de la consommation d'énergie étant liée à l'utilisation des bâtiments, une action publique volontariste devrait se manifester dans ce domaine.

Or, seule la possibilité de rentabiliser son investissement peut inciter le propriétaire (privé ou institutionnel) à engager des frais conséquents pour améliorer la qualité de son bâtiment, gain dont le locataire profitera directement. Malheureusement, là encore, le bon sens et le pragmatisme se heurtent au texte de la LDTR.

Dans les cas de rénovation, lorsqu'il y a conflit entre différentes normes juridiques – visant à protéger des intérêts pouvant se révéler divergents – il apparaît nécessaire d'apporter pondération et pragmatisme.



Voie médiane

Il existe vraisemblablement une voie médiane entre les positions extrêmes des divers acteurs du secteur immobilier. Quelques pistes, avant tout empreintes de pragma-

tisme, pourraient être suivies et amorcer un cercle vertueux. Il convient de rendre à l'acte de construire ses lettres de noblesse et son sens primaire : donner un toit à chacun.

La CCIG soutiendra les efforts déployés par l'Etat pour lutter efficacement contre la pénurie de logements dont Genève souffre depuis trop d'années. ■

Charles Lassauce

La société d'économie mixte : une solution genevo-compatible ?

Entretien avec Jean Yves Coste, Directeur du développement immobilier, chez Losinger Marazzi.



Depuis quelques années, le coût des infrastructures « techniques » (canalisations, voiries, parkings, etc.) et « publiques » (écoles, maison de quartier, crèches, etc.) s'est fortement accru et rend difficile la réalisation des projets. Faut-il changer la manière d'envisager l'aménagement et la répartition des rôles entre les différents acteurs ?

Plusieurs périmètres agricoles ont été ou vont être prochainement déclassés pour devenir constructibles et ainsi offrir au Canton l'opportunité de produire plus de 30 000 logements dans les 20 prochaines années. Compte tenu de la taille de ces périmètres, les pouvoirs publics sont confrontés à une problématique majeure : comment financer les dépenses d'infrastructures nécessaires à tout quartier ?

Ceci étant posé, je pense en effet que les responsabilités peuvent être réparties différemment. Un véhicule ad hoc qui a fait ses preuves en Europe, la société d'économie mixte composée d'actionnaires publics et privés, devient l'aménageur et le développeur immobilier de ces quartiers.

Il conçoit, finance et réalise toutes les infrastructures nécessaires à la collectivité, produit des bâtiments et commercialise des droits à bâtir. Toutes les démarches foncières, administratives et juridiques s'opèrent en lien étroit avec les pouvoirs publics et dans le plus grand respect des lois en vigueur.

Comment fonctionne ce modèle et pensez-vous qu'il a une chance d'être adopté à Genève ?

Dans une société d'économie mixte, il est souhaitable que la collectivité publique conserve la majorité. A ses côtés, des actionnaires privés apportent des ressources et participent activement à toutes les démarches.

Cette société mixte se rémunère in fine en vendant des droits à bâtir aménagés. A terme, la contribution financière de la collectivité publique peut se conclure à coût nul. Quant à l'impact sur les prix de revient et les loyers, ce modèle ne génère pas de dépense supplémentaire car, en tout état de cause, les dépenses d'infrastructures finissent toujours par se retrouver dans le prix des ouvrages ou dans les charges des résidents.

Prenons l'éco-quartier Eikenøtt à Gland qui totalise 485 logements. Le projet a porté les dépenses induites par les infrastructures et ces dernières ont été préfinancées par le développeur immobilier. A chaque étape, la commune de Gland a fixé les objectifs publics et été impliquée dans le processus décisionnel. Ce partenariat est une belle réussite de travail en commun et a permis de créer un éco-quartier de référence en quelques années.

A Genève, les acteurs publics semblent beaucoup plus réticents



Eikenøtt à Gland : un éco-quartier réalisé grâce à un partenariat réussi entre la commune de Gland et le développeur immobilier.

au partenariat avec le privé. Sans doute les collectivités craignent-elles de perdre la maîtrise du résultat.

En fait, la réussite se concrétisera par la capacité des acteurs à définir précisément les objectifs à atteindre dès l'origine du partenariat. De plus, il est vraisemblable que le corpus législatif genevois nécessiterait quelques adaptations pour clarifier les compétences en matière d'aménagement entre le canton, les communes et les acteurs privés.

Que peut-on attendre de la collaboration entre les secteurs public et privé ?

Celle-ci apporte des ressources supplémentaires, tant humaines que financières. Les expériences réussies permettent d'offrir un savoir-faire et des compétences à mettre au service des développements de quartier. Je suis convaincu que nos intérêts sont convergents : produire des logements de qualité à prix maîtrisés dans des délais raisonnables pour les mettre à disposition de la population genevoise.

info **POLITIQUE**

FORTA: Un projet qui fait fausse route

Le Conseil fédéral a mis en consultation deux projets concernant les routes nationales: le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) et son Programme de développement stratégique (PRODES). Le FORTA est appelé à devenir le véhicule de financement des routes nationales, le PRODES forme le plan de développement du réseau pour les années à venir.

Le FORTA devait être la version routière du plan de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) – lui aussi accompagné de son programme de développement –, qui a été accepté en votation populaire le 9 février 2014. A la clé: une transparence accrue du financement des infrastructures de transports et sa sécurisation sur le long terme.

La CCIG avait accepté le FAIF à condition qu'un mécanisme similaire soit élaboré pour la route. Elle aurait donc dû accueillir le FORTA à bras ouverts. Mais le projet du Conseil fédéral se révèle très décevant. La CCIG et 16 autres organisations économiques romandes l'ont donc refusé et demandent sa refonte complète.

Une hausse de la fiscalité injustifiable

Le projet prévoit une augmentation massive de la surtaxe sur les huiles minérales, soit une hausse de la fiscalité sur l'essence et le diesel, allant jusqu'à 15 centimes par litre. Or, le PRODES ainsi financé fait l'impasse sur de nombreux projets d'aménagement urgents, en particulier en Suisse romande.

Ensuite, les recettes ainsi obtenues continueront à financer des tâches sans lien avec la route (transports publics dans les agglomérations, infrastructures ferroviaires, etc.).

Le projet cimenterait le fait que les usagers de la route financent des infrastructures ne concernant pas le trafic routier, alors que FAIF et FORTA étaient censés désenchevêtrer le financement du rail et de la route.

Avant de ponctionner davantage les usagers, si le besoin de nouvelles recettes pour la route se justifie, il importe que les infrastructures ferroviaires soient davantage financées via le FAIF, libérant ainsi des recettes pour le FORTA.

La Suisse romande et les agglomérations ignorées

Concernant les projets d'aménagement futurs, le PRODES ne contient pas certaines infrastructures urgentes. Citons la traversée du lac à Genève, le contournement autoroutier de Morges et l'autoroute du Glattal. Selon le Conseil fédéral, les deux derniers projets étaient bel et bien appelés à figurer dans la planification future du réseau.

Mais celle-ci ayant été liée à la hausse du prix de la vignette autoroutière rejetée en votation en 2013, le Conseil fédéral estime que la population a également rejeté l'aménagement futur du réseau. La CCIG s'élève contre cette vision qui s'apparente à du juridisme étroit, confinant à la mauvaise foi politique. Rien n'empêche en effet le Conseil fédéral de proposer à présent l'intégration de ces projets dans le PRODES. C'est là affaire de volonté politique.

De même, la Suisse romande n'obtient qu'une part congrue de l'enveloppe prévue, alors même que l'arc lémanique est aujourd'hui un des moteurs de l'économie nationale et que ses infrastructures, longtemps ignorées, frisent l'asphyxie.

En conclusion, la CCIG est d'avis qu'il n'est pas acceptable de ponctionner davantage le trafic routier, sans contrepartie et tout en maintenant le financement croisé actuel du rail par la route.

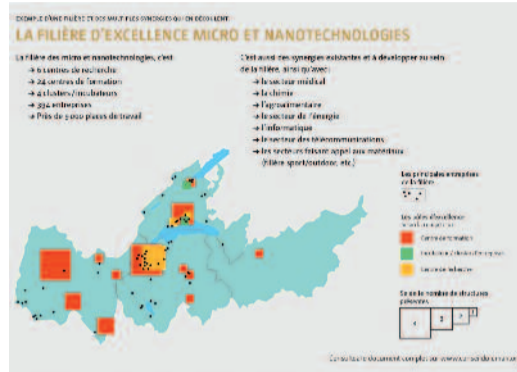
Le projet FORTA doit donc être revu. De même, le PRODES devra intégrer les compléments d'infrastructure dont la Suisse romande et Zurich ont urgemment besoin.

Pour prendre connaissance de la lettre adressée par la CCIG le 19 juin 2014 à l'Office fédéral des routes, voir sur le site www.ccig.ch, rubrique « Défendre l'économie/Procédures de consultation », dans les archives. ■

info **CHAMBRE**

Filières d'excellence lémaniques

Sous l'égide de l'Union lémanique des Chambres de Commerce et avec le soutien du Conseil du Léman, la CCIG, en collaboration avec les Chambres de commerce de l'Ain, de la Haute-Savoie, de Vaud et du Valais, a recensé 20 filières d'excellence présentes dans le bassin lémanique.



Ces filières sont caractérisées par une concentration significative d'entreprises d'un même secteur, auxquelles viennent s'ajouter des centres de formation, d'incubation et de recherche.


Certains de ces secteurs sont bien connus des Genevois: horlogerie, trading international, chimie et arômes. Mais on sait peut-être moins que la technologie du bois, les micro- et nanotechnologies ainsi que la plasturgie, font également partie de ces filières d'excellence. L'objectif de cette étude était à la fois de renforcer le tissu économique régional en mettant en lumière des synergies potentielles et d'offrir un outil à la promotion économique, au niveau international,

en illustrant les nombreux avantages que notre région peut offrir à des entreprises étrangères désireuses de bénéficier de conditions cadre optimales pour le développement de leurs activités en Europe.

Un dépliant créé à cet effet permet de réaliser, en un coup d'œil, les atouts extraordinaires dont bénéficie notre région. Il est hautement symbolique d'une région transfrontalière et néanmoins bien intégrée, sise au cœur d'une Europe en mutation. ■


INFORMATIONS

www.ccig.ch/filieres





COMPTOIR IMMOBILIER


GENÈVE · NYON · LAUSANNE · MONTREUX · SION · SIERRE




Genève
À louer
Arcades dès 42 m²
Bureaux dès 200 m²








Plan-les-Ouates
À louer
18'000 m²
de surfaces d'activités



Gland
À louer
Bureaux de
300 m² à 1020 m²



Pour tout renseignement complémentaire et visite :
Tél. : 022 319 89 71 - Email: lccom@comptoir-immo.ch
www.comptoir-immo.ch

info **COMMERCE INTERNATIONAL**

Délégation économique à Beijing et à Hong Kong en septembre

Après l'été, temps de la réflexion, la rentrée représente un moment propice pour saisir de nouvelles opportunités et relever de nouveaux défis. C'est dans cette perspective que s'inscrit la délégation économique, organisée par la CCIG en collaboration avec l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) et le Service de la promotion économique (SPEG), à Beijing et à Hong Kong du 1^{er} au 5 septembre prochain. Des séminaires, des rencontres et des visites permettront de promouvoir de façon efficace chaque entreprise participante.

La Chine est la deuxième économie du monde. Près de 600 entreprises suisses y sont représentées, employant plusieurs dizaines de milliers de personnes. Tout au long de 2012, elles ont continué d'enregistrer une augmentation des ventes et des bénéfices.

Le potentiel pour des développements de PME en Chine reste très important. Le 1^{er} juillet dernier est en

outre entré en vigueur l'accord de libre-échange, qui favorise les investissements entre les deux pays et améliore l'accès réciproque au marché des biens et services, la sécurité juridique pour la protection de la propriété intellectuelle et les échanges économiques bilatéraux en général.

Beijing et Hong Kong sont les têtes de pont de la région la plus dynamique du monde. Visiter ces deux

villes en présence du Conseiller d'Etat Pierre Maudet, qui conduira la délégation, ne manquera pas d'ouvrir des portes auprès de contacts officiels chinois indispensables. ■

■ INFORMATIONS

Philippe Meyer - p.meyer@ccig.ch
tél. 022 819 91 11

■ INSCRIPTIONS

www.ccig.ch (Agenda des événements)



Nouveautés au Service des visas

Dans le but de faciliter la vie des entreprises, la CCIG introduit une nouveauté dès le 1^{er} septembre 2014: il sera désormais possible de régler les émoluments par carte de débit, **Maestro et Postcard**. A cette occasion, un tarif différencié membre/non-membre sera mis en vigueur.

sont consultables sur le site web de la CCIG, à la rubrique « Fournir des services/Exportation ».

En outre, à compter de la même date, les cautions liées aux carnets ATA supérieures à 3000 francs ne pourront plus être réglées que par virement bancaire ou lettre de garantie. ■

Les tarifs détaillés des émoluments, pour les carnets ATA d'une part et les visas et légalisations d'autre part,

■ INFORMATIONS

Fabio Quero - f.quero@ccig.ch
tél. 022 819 91 11

Jacques Jeannerat préside l'Association Genève-Cointrin



Jean-Pierre Jobin (à dr.) passe le témoin à Jacques Jeannerat.

Lors de son Assemblée générale, qui s'est tenue le 19 juin dernier, l'Association Genève-Cointrin (AGC) a élu un nouveau président en la personne du directeur de la CCIG, Jacques Jeannerat.

Celui-ci succède à Jean-Pierre Jobin, qui a occupé cette fonction pen-

dant huit ans. L'Association entend user de toute son influence afin que s'ouvre sans tarder le chantier de construction de l'Aile Est de l'aérogare, qui doit améliorer qualitativement l'infrastructure aéroportuaire en remplaçant le pavillon gros-porteur dit « provisoire » ... en service depuis près de quarante ans ! ■

Accord de libre-échange avec les pays du Golfe



Cinq ans après sa signature, l'accord de libre-échange conclu par l'AELE et le Conseil de Coopération du Golfe-GCC (Bahreïn, Qatar, Koweït, Oman, Arabie saoudite, Émirats arabes unis) a été ratifié par tous les Etats parties. Il est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2014.



Cet accord de libre-échange de large portée apportera aux exportateurs suisses un accès au marché facilité,

une meilleure sécurité juridique, l'accès aux marchés publics, la suppression – à de rares exceptions près – des droits de douanes sur les produits industriels, ainsi qu'un accès au marché renforcé pour les produits agricoles transformés.

Pour les entreprises exportatrices suisses, le potentiel d'économie de droits de douane se monte à 246 millions de dollars, pour autant,

bien sûr, que les exportateurs demandent à bénéficier de l'accord.

En 2013, les exportations suisses à destination des Etats du Golfe portaient, dans l'ordre, sur l'horlogerie-joaillerie (pour 1,6 milliard de francs), les métaux et les pierres précieuses (pour 549 millions de francs), les produits pharmaceutiques (pour 321 millions de francs) et les machines (pour 280 millions de francs). ■

LE DEBUT D'UN NOUVEAU MONDE POUR RITSCHARD



Rue Emma-Kammacher 8 - Case postale 16 - 1217 Meyrin 2 - www.ritschard.ch

info **CHAMBRE**

Compte rendu

Midi de la Chambre
du 12 juin 2014

De gauche à droite : Florence May, Ports Francs et Entrepôts de Genève ; Michel Dominicé, Dominicé & Co - Asset Management ; Christian Marchand, Green IT consulting ; Michel Morin, Archamps Technopole ; Renaud Terlaud, SII Services Suisse SA ; et Denis Picard, Citroën (Suisse) SA.

Qui dit entreposage dit **Ports Francs de Genève** ! Depuis 125 ans, cette société offre des solutions d'entreposage clé en main pour tout type de marchandises. Que ce soit pour la recherche de dépôts, bureaux, chambres fortes, caves à vin ou locaux climatisés, elle a une solution à vous proposer, soit à la Praille, soit à l'Aéroport International de Genève.

www.geneva-freeports.com

La succursale **Citroën** de Genève, certifiée ISO 9001:2008, est une entreprise présente dans le commerce automobile de détail, voitures neuves, occasions, BtoB et bénéficie d'un atelier technique comprenant une carrosserie, la vente de pièces de rechange et le dépannage.

www.citroen-geneve.ch

Green IT consulting est un bureau de conseils spécialisé dans la gestion de projets liés au Green IT. Il se distingue par des compétences de proximité, une approche top-down et une vision globale, une implication constante dans l'écoute du marché Green IT et de ses acteurs, la capacité de fédérer des partenaires métier ainsi que par une expérience de terrain avec des experts reconnus et pertinents.

www.greenitconsulting.ch

Dans un monde de la gestion de fortune en pleine mutation,

Dominicé & Co s'est concentrée sur l'asset management et a élargi son offre avec des fonds immobiliers et de la gestion de fortune pour particuliers. Son approche a été couronnée de succès grâce notamment à son produit phare, un hedge fund de volatilité maintes fois primé qui n'a pas connu d'année négative depuis son lancement en 2003.

www.dominice.com

SII Services Suisse SA a été intégrée au groupe SII en 2008. Elle se différencie par son niveau d'expertise et la très forte valeur ajoutée de son offre. Implantée à Genève, Lausanne et Zurich, ses compétences sont reconnues dans divers domaines : délégation de compétences, technologies Microsoft, offres globales de service, édition de logiciels, intégration de solutions innovantes et veille technologique.

www.sii-ch.com

Située en Haute Savoie, entre Annecy et Genève, **Archamps Technopole** constitue un pôle de développement économique et scientifique original. Elle accueille plus de 200 petites, moyennes et grandes entreprises actives dans des domaines tertiaires, industriels ou de recherche et offre un lieu d'accueil pour les formations tournées vers l'entreprise.

www.archamps-technopole.com

Bienvenue aux nouveaux membres

La CCIG souhaite la bienvenue aux 23 nouveaux membres, accueillis le 5 juin 2014.

INSTITUT FLORIMONT

Education, enseignement
www.florimont.ch

KORN FERRY SUISSE SA

Ressources humaines
www.kornferry.com

ISP SOLUTIONS SA

Datacenter, colocation IT
www.isp-solutions.net

PLATES-FORMES SODI SA

Services pour gérants de fortune indépendants - www.sodi.ch

DIMITRI LAVROV

Etude d'avocats

MORVAND & FABJAN

Avocats immobilier
www.avocats-immo.ch

PIERRE ZWICKY

CABINET DE PSYCHOLOGIE
Psychologie - www.pierrezwicky.ch

CAMELEON EVENT

Evénements
www.cameleon-organisations.com

AIR CHINA

Compagnie aérienne
www.airchina.ch

REMARQ SA

Réalisation publicitaire - www.remarq.ch

PME FINANCE SA

Conseil d'entreprise
www.pme-finance.com

CFF SA

Immobilier, Développement
www.cff.ch

TEAMLOG (SUISSE) SA

Informatique
www.teamlog.ch

GESTIPARCS IMMOBILIER SA

Investissement immobilier
www.compagniedesparcs.com

BUXUM COMMUNICATION S.à.r.l.

Communication, Design
www.buxum.ch

BOULANGERIE OBERSON SA

Boulangerie, pâtisserie, traiteur froid
www.boulangerie-oberson.ch

EUROPE-JAPAN DYNAMICS

Consulting Cross-Cultural management Japan
en.geneva-kurisaki.net

COMPASS GROUP SUISSE SA

Restauration collective
www.compass-group.ch

NIGGLI & PELLETIER S.à.r.l.

Conseil d'entreprise, Continuité d'activité
www.nigglipelletier.com

SO FRESCH SA

Événementiel
www.nolimitevents.ch

IT REVIEW S.à.r.l.

Prestations de service informatique
www.itreview.ch

NET QI SA

Prestations et technologie, développement durable
www.netqi.com

VALUE JOB SERVICES

Ressources humaines
www.valjob.ch

Sponsors



Co-sponsors



2014

UN SERVICE DE LA CCIG

Séminaires d'entreprise : mettez en valeur votre savoir-faire

Vous souhaitez élargir votre clientèle, développer vos affaires, mettre en valeur vos produits et gagner en visibilité ? Alors utilisez les compétences de la CCIG en organisant un séminaire d'entreprise !



Forts d'une soixantaine d'événements organisés annuellement, dont les deux principaux attirent entre 600 et 900 participants, les collaborateurs de la CCIG jouissent d'une solide expérience, qu'ils mettent à votre service lors des séminaires d'entreprise, en assurant un accompagnement complet :

- sélection des entreprises à inviter dans la base de données Swissfirms,

- selon les critères choisis avec vous ;
- annonce du séminaire dans le mensuel CCIGinfo, la newsletter e-ccig et sur notre site web ; inscription à l'événement sur notre site ;
- mise à disposition de nos locaux pour le séminaire ; accueil et enregistrement des participants assurés par la CCIG ;
- diffusion d'un questionnaire d'évaluation vous permettant

- d'apprécier la qualité et l'utilité de votre présentation ;
- compte rendu du séminaire dans le CCIGinfo (en principe rédigé en interne).

Ce service, payant, est bien entendu réservé aux membres de la CCIG. ■

RENSEIGNEMENTS

Sonam Bernhard - s.bernhard@ccig.ch
tél. 022 819 91 24

info **SPONSORS**

Allianz Suisse : plus de sécurité et moins de frais grâce à la télématique

Petite taille... grands effets : les entreprises sont de plus en plus nombreuses à miser sur des solutions de gestion de flottes à la pointe du progrès, ce qui présente plusieurs avantages : gain de temps et d'argent, mais aussi sécurité accrue sur les routes.



Taux de sinistres réduit

Le client a l'avantage de réaliser des économies pour une sécurité accrue, tandis qu'Allianz Suisse réduit son taux de sinistres. Des expériences internationales montrent en effet que l'installation d'une solution télématique permet une réduction de la fréquence des sinistres qui peut atteindre 25 %, les conducteurs étant plus prudents.

Pour le client, les conséquences financières des accidents telles qu'absences, hausses des primes d'assurances et des franchises diminuent en proportion.

Efficacité accrue

Le fonctionnement de la technologie est on ne peut plus simple : en optant pour les Services flottes, le client acquiert un mobimètre, qui est installé dans son véhicule. Cet appareil discret transmet les données et peut facilement les rendre exploitables, notamment pour localiser un véhicule ou surveiller un trajet. Sur cette base, l'entreprise peut gérer sa flotte de manière plus ciblée et éviter les temps morts tout en ayant un meilleur contrôle des livraisons et des temps de conduite. ■

www.allianz.ch

Subir... ou tirer profit des bouleversements ?

Le monde évolue de façon spectaculaire en s'appuyant sur les nouvelles technologies créant de la richesse, mais peinant à trouver un élan harmonieux au niveau international. Et pourtant, les échanges à tous les niveaux se sont amplifiés. Sans toujours le réaliser, nous faisons pourtant partie de la première génération « interconnectée » au niveau planétaire !

Une lecture singulière de cette évolution pourrait s'articuler comme suit : une « ère industrielle » d'un peu plus d'un siècle, suivie par une « ère technologique » couplée à une « ère financière » débridée d'une trentaine d'années, qui céderait elle-même la place à une « ère juridique » (incluant le plan réglementaire). Ces dernières années, nous avons ainsi assisté à un déferlement de normes, textes réglementaires et nouveaux standards internationaux, et ce flux ne semble pas prêt de s'atténuer. Le plus stupéfiant a été l'apparition du principe « d'extraterritorialité », imposé par les Etats-Unis et utilisé pour s'attaquer à de grands groupes (comme BNP Paribas), mais aussi à l'ensemble des banques helvétiques. Autrement dit, c'est la loi du plus fort !

Ces dernières années, les banques suisses ont subi des pressions de plus en plus fortes et ont eu à affronter les phénomènes suivants :

- une crise financière et bancaire sans précédent depuis les années 1930, catalysée par l'éclatement des subprimes en 2008 ;
- une pléthore de nouvelles normes et règles à appliquer, engendrant des efforts et des coûts considérables, à laquelle il faut ajouter des exigences plus élevées en matière de fonds propres et de gestion des risques fondamentaux (taux d'intérêt/ALM, liquidités, etc.) ;
- une attaque frontale des fondements du système bancaire suisse construit sur la protection de la



La réglementation bancaire devrait être proportionnée aux établissements et s'adapter aux réalités du marché.

sphère privée ; la norme étant en passe de devenir le fameux « échange automatique d'informations » ;

- une défiance de l'opinion publique, agacée par le comportement et les erreurs de certaines grandes banques ;
- une attaque massive des Etats-Unis qui font plier les banques suisses sur la base d'un programme de soumission en partie repris par d'autres Etats, dont nos voisins directs, qui traquent les fraudeurs fiscaux en rejetant une partie de la responsabilité sur les intermédiaires financiers ;
- des attaques répétées et de plus en plus sophistiquées de la criminalité ;
- des conditions de marché très difficiles avec des taux d'intérêt quasi nuls et même négatifs sur les papiers de la Confédération.

Le système bancaire suisse ressort quelque peu groggy de son combat contre ces phénomènes. Les banques deviennent de facto des « agents » des fiscaux étatiques et des « agents auxiliaires » de la police dans la lutte anti-blanchiment.

Alors qu'elles pensaient recevoir un soutien prononcé de la classe politique ou de la population, les banques subissent, presque en silence, tandis que les errements des grandes banques compliquent encore la donne. ■

Eric Bourgeaux
CFO, membre de la direction générale BCGE



www.bcge.ch

UNE CARRIERE REUSSIE SE PREPARE A L' UNIVERSITE IFM GENEVE - LEADING SWISS BUSINESS SCHOOL

NOS DIFFERENCES

Business School renommée
Etudier en français ou en anglais
Approche dynamique & pratique
Top professeurs & petites classes
Campus moderne & urbain
Conseils orientation & carrière
Admissions en ligne **new**

**BACHELOR
MASTER / MBA**

Management
Création d'entreprise
Banque & Finance
Pétrole, Gaz & Energie
Gestion d'Entreprise Familiale
International Business
Communication & Marketing

UNIVERSITE
IFM

info **AGENDA**

Midis de la Chambre

Jeudi 28 août 2014 de 12h30 à 14h (accueil dès 12h)

CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Venez assister à la présentation des entreprises suivantes :

BDO SA	BOOST (SUISSE) SA
EUROPEAN UNIVERSITY EBU SA	HILTON EVIAN LES BAINS
ACTIVE RELOCATION (SWITZERLAND) SA	TOTEM SA PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

Séminaire



Audit • Fiduciaire • Conseil

TVA : pièges, surprises et tout le reste (ou presque...)

Jeudi 18 septembre de 8h à 10h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

S'il est un impôt qui présente les caractéristiques d'être à la fois (encore) mal connu et en perpétuel changement, c'est bien la TVA.

BDO propose un tour d'horizon en la matière afin de partager avec des spécialistes TVA toute une série de risques et d'opportunités que la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée et ses multiples réglementations offrent, tant sur le plan théorique

que sur le plan pratique. La présentation, qui se veut dynamique et interactive, comprendra une série d'exemples pratiques, des règles de localisation à celles relatives à la facturation, en passant par les choses à faire et à ne pas faire lors d'un contrôle TVA par l'Administration fédérale des contributions. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

Plateforme d'affaires pour les PME

Salon Bitoubi - Invitation à exposer

Mercredi 15 et jeudi 16 octobre 2014 - Genève Palexpo

Après un succès d'estime en 2013, Bitoubi revient avec deux salons en 2014, un qui a eu lieu à Lausanne début juin et l'autre, qui se tiendra en octobre à Genève.



Dédié aux prestataires de services et fournisseurs de biens d'équipement pour les PME, le salon Bitoubi développe différentes formules pour générer et accélérer la mise en relation : stands, espaces ouverts, conférences, ateliers, Business Speed Dating. Plusieurs formules permettent aux exposants, en plus de leur stand, de maximiser leur visibilité.

Les résultats de Bitoubi Lausanne 2014 montrent clairement que ce rendez-vous prend sa place dans le calendrier des PME. En effet, sur les 1550 visiteurs (+ 30 % par rapport à 2013), 80 % d'entre eux

sont des décideurs et déclarent vouloir revenir ; 84 % des visiteurs interrogés précisent avoir trouvé ce qu'ils étaient venus chercher, tandis que la satisfaction globale est forte, à hauteur de 72 %. ■

Bitoubi confirme donc sa place de salon ancré dans l'économie de la région.

POUR RÉSERVER UN STAND ET POUR TOUTE AUTRE INFORMATION www.bitoubi.ch.

Rappel

Introduction à l'origine non préférentielle et à la légalisation de documents

Mercredi 17 septembre 2014 de 9h à 11h45

CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Comment établir vos carnets ATA

Mercredi 15 octobre 2014 de 9h à 11h45

CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS - www.ccig.ch (Agenda des événements)

Transition Energétique dans les Villes

8 et 9 décembre 2014

Centre International de Conférences Genève (CICG)

Ce forum a entre autres pour but de sensibiliser les publics aux efforts entrepris par la Ville et le Canton de Genève, ainsi que par les entreprises, pour promouvoir et institutionnaliser le développement durable.

Plus de 400 congressistes sont attendus à cet événement, pour lequel les membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 30%.

INFORMATIONS - www.worldfuturecities.com

Séminaire d'entreprise

Affirmez la qualité de vos prestations et services grâce à la gestion de vos processus et à la certification

Jeudi 4 septembre 2014 de 8h à 10h (accueil dès 7h45) - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Au cours de la dernière décennie, nombre d'entreprises ont entamé une démarche de certification, pour se conformer notamment à la norme ISO 9001.

Elles ont pu ainsi afficher fièrement le diplôme garant du respect des règles à suivre et du recours à de bonnes pratiques dans leur organisation. Depuis dix ans, les rythmes

se sont accélérés, les besoins des clients ont augmenté, les exigences légales et de conformité se sont renforcées... L'ambition reste toutefois la même : fournir la meilleure qualité en conservant le niveau de rentabilité nécessaire au développement de l'entreprise.

Comment donc suivre cette course effrénée, ces changements permanents et, surtout, comment gérer

les risques liés à aux mouvements du marché ? Comment faire du changement un réel atout ? Les sociétés Teamlog et SQS, au travers de ce séminaire, se proposent de vous permettre de vous approprier cette démarche, qui est une des clés de la réussite de votre entreprise. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

Des vigneron membres de la CCIG récompensés

Lors de cette 14^e édition des Sélections des vins de Genève, c'est un vigneron membre de la CCIG qui a remporté la palme pour son muscat doux 2012 : Bernard Rochaix, de la Cave des Perrières à Peissy. Le domaine a également remporté le prix de la presse pour son assemblage de cépages rouges 2012 ainsi que plusieurs médailles d'or.

Des médailles d'or sont venues récompenser également Berthaudin SA, le Domaine de la Devinière, le Domaine des Bossons, le Domaine des Vallières, le Domaine du Clos du Château et la Cave de Genève SA, tous membres de la CCIG.

La CCIG tient à féliciter ces vigneron émérites. Vous pourrez déguster certains de leurs nectars

lors du 5^e Salon du vin, qui se tiendra le 9 octobre au Starling Geneva Hotel. ■



PALMARÈS COMPLET www.geneveterroir.ch

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3300 exemplaires

Responsable d'édition :

Alexandra Rys

Rédaction :

Sonam Bernhard, Fabienne Delachaux,
Charles Lassauce, Philippe Meyer,
Marc Rädler, Alexandra Rys

Publicité :

Promoguide SA - Tél. 022 809 94 92

Informations : publications@ccig.ch

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00

SC2013052902 • www.swissclimate.ch

Conception :

ROSS
graphic design

Impression :

SRO-KUNDIG SA
Genève



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C017576

